

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC
61821**

Première édition
First edition
2002-03

**Electrical installations for lighting
and beaconing of aerodromes –
Maintenance of aeronautical ground
lighting constant current series circuits**

**Installations électriques pour l'éclairage
et le balisage des aérodromes –
Maintenance des circuits série à courant
constant pour le balisage aéronautique
au sol**

<https://standards.iteh.it/ating/standard/iec/06bd40e4-d563-4f67-b89b-639659ec0cc5/iec-61821-2002>



Numéro de référence
Reference number
CEI/IEC 61821:2002

Numérotation des publications

Depuis le 1er janvier 1997, les publications de la CEI sont numérotées à partir de 60000. Ainsi, la CEI 34-1 devient la CEI 60034-1.

Editions consolidées

Les versions consolidées de certaines publications de la CEI incorporant les amendements sont disponibles. Par exemple, les numéros d'édition 1.0, 1.1 et 1.2 indiquent respectivement la publication de base, la publication de base incorporant l'amendement 1, et la publication de base incorporant les amendements 1 et 2.

Informations supplémentaires sur les publications de la CEI

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu par la CEI afin qu'il reflète l'état actuel de la technique. Des renseignements relatifs à cette publication, y compris sa validité, sont disponibles dans le Catalogue des publications de la CEI (voir ci-dessous) en plus des nouvelles éditions, amendements et corrigenda. Des informations sur les sujets à l'étude et l'avancement des travaux entrepris par le comité d'études qui a élaboré cette publication, ainsi que la liste des publications parues, sont également disponibles par l'intermédiaire de:

- **Site web de la CEI (www.iec.ch)**
- **Catalogue des publications de la CEI**

Le catalogue en ligne sur le site web de la CEI (www.iec.ch/catlg-f.htm) vous permet de faire des recherches en utilisant de nombreux critères, comprenant des recherches textuelles, par comité d'études ou date de publication. Des informations en ligne sont également disponibles sur les nouvelles publications, les publications remplaçées ou retirées, ainsi que sur les corrigenda.

- **IEC Just Published**

Ce résumé des dernières publications parues (www.iec.ch/JP.htm) est aussi disponible par courrier électronique. Veuillez prendre contact avec le Service clients (voir ci-dessous) pour plus d'informations.

- **Service clients**

Si vous avez des questions au sujet de cette publication ou avez besoin de renseignements supplémentaires, prenez contact avec le Service clients:

Email: custserv@iec.ch
Tél: +41 22 919 02 11
Fax: +41 22 919 03 00

Publication numbering

As from 1 January 1997 all IEC publications are issued with a designation in the 60000 series. For example, IEC 34-1 is now referred to as IEC 60034-1.

Consolidated editions

The IEC is now publishing consolidated versions of its publications. For example, edition numbers 1.0, 1.1 and 1.2 refer, respectively, to the base publication, the base publication incorporating amendment 1 and the base publication incorporating amendments 1 and 2.

Further information on IEC publications

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC, thus ensuring that the content reflects current technology. Information relating to this publication, including its validity, is available in the IEC Catalogue of publications (see below) in addition to new editions, amendments and corrigenda. Information on the subjects under consideration and work in progress undertaken by the technical committee which has prepared this publication, as well as the list of publications issued, is also available from the following:

- **IEC Web Site (www.iec.ch)**
- **Catalogue of IEC publications**

The on-line catalogue on the IEC web site (www.iec.ch/catlg-e.htm) enables you to search by a variety of criteria including text searches, technical committees and date of publication. Online information is also available on recently issued publications, withdrawn and replaced publications, as well as corrigenda.

- **IEC Just Published**

This summary of recently issued publications (www.iec.ch/JP.htm) is also available by email. Please contact the Customer Service Centre (see below) for further information.

- **Customer Service Centre**

If you have any questions regarding this publication or need further assistance, please contact the Customer Service Centre:

Email: custserv@iec.ch
Tel: +41 22 919 02 11
Fax: +41 22 919 03 00

NORME INTERNATIONALE INTERNATIONAL STANDARD

CEI
IEC
61821

Première édition
First edition
2002-03

**Electrical installations for lighting
and beaconing of aerodromes –
Maintenance of aeronautical ground
lighting constant current series circuits**

**Installations électriques pour l'éclairage
et le balisage des aérodromes –
Maintenance des circuits série à courant
constant pour le balisage aéronautique
au sol**

https://standards.iteh.it/standard/standard_iec/96bd40e4-d563-4f67-b89b-639659ec0cc5/iec-61821-2002

© IEC 2002 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE



*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	6
1 Domaine d'application	8
2 Références normatives	8
3 Définitions	8
4 Compétence des personnes	14
4.1 But	14
4.2 Prescriptions	14
5 Gestion des activités de maintenance	16
5.1 But	16
5.2 Exigences	16
5.2.1 Rôles et responsabilités organisationnels	16
5.2.2 Utilisation des services de sous-traitants	16
5.2.3 Plan de maintenance	16
5.2.4 Procédures de maintenance	18
5.2.5 Admission dans les zones de travail sur le balisage aéronautique au sol	20
5.2.6 Niveaux de dotation	20
6 Règles de sécurité	20
6.1 But	20
6.2 Exigences	22
6.2.1 Procédures de sécurité	22
6.2.2 Travail sous tension	24
6.2.3 Contrôles de sécurité	24
6.2.4 Outils et équipements d'essai	26
6.2.5 Équipement de sécurité	26
6.2.6 Équipement de protection individuel	26
7 Procédures de maintenance pour balisage aéronautique au sol	26
7.1 But	26
7.2 Exigences	28
7.2.1 Généralités	28
7.2.2 Procédures préparatoires	28
7.2.3 Circuits série à courant constant pour balisage aéronautique au sol	30
7.2.4 Câbles	30
7.2.5 Achèvement des travaux	30
7.2.6 Enregistrements et documentation	32
Annexe A (informative) Modèle organisationnel de maintenance	34
Figure A.1 – Diagramme structural d'un organisme de maintenance pour le balisage aéronautique au sol	36
Figure A.2 – Modèle de maintenance de circuit série à courant constant pour le balisage aéronautique au sol	48
Figure A.3 – Exemple de formulaire de permis de travail/approbation d'essai	50
Figure A.4 – Exemple de permis de travail/approbation d'essai (suite)	52

CONTENTS

FOREWORD	5
INTRODUCTION	7
1 Scope	9
2 Normative references	9
3 Definitions	9
4 Competence of persons	15
4.1 Objective	15
4.2 Requirements	15
5 Management of maintenance activities	17
5.1 Objective	17
5.2 Requirements	17
5.2.1 Organisational roles and responsibilities	17
5.2.2 Use of contractors	17
5.2.3 Maintenance policy	17
5.2.4 Maintenance procedures	19
5.2.5 Admittance to AGL work areas	21
5.2.6 Manning levels	21
6 Safety requirements	21
6.1 Objective	21
6.2 Requirements	23
6.2.1 Safety procedures	23
6.2.2 Live working	25
6.2.3 Safety checks	25
6.2.4 Tools and test equipment	27
6.2.5 Safety equipment	27
6.2.6 Personal protective equipment	27
7 AGL maintenance procedures	27
7.1 Objective	27
7.2 Requirements	29
7.2.1 General	29
7.2.2 Pre-work procedures	29
7.2.3 AGL constant current series circuits	31
7.2.4 Cables	31
7.2.5 Completion of work	31
7.2.6 Records and documentation	33
Annex A (informative) Maintenance organisation model	35
Figure A.1 – AGL maintenance organisation structural diagram	37
Figure A.2 – AGL constant current series circuit maintenance model	49
Figure A.3 – Example of a permit-to-work/sanction-to-test sheet	51
Figure A.4 – Example of a permit-to-work/sanction-to-test sheet	53

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES POUR L'ÉCLAIRAGE ET LE BALISAGE DES AÉRODROMES – MAINTENANCE DES CIRCUITS SÉRIE À COURANT CONSTANT POUR LE BALISAGE AÉRONAUTIQUE AU SOL

AVANT-PROPOS

- 1) La CEI (Commission Électrotechnique Internationale) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de la CEI). La CEI a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, la CEI, entre autres activités, publie des Normes internationales. Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec la CEI, participent également aux travaux. La CEI collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de la CEI concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les documents produits se présentent sous la forme de recommandations internationales. Ils sont publiés comme normes, spécifications techniques, rapports techniques ou guides et agréés comme tels par les Comités nationaux.
- 4) Dans le but d'encourager l'unification internationale, les Comités nationaux de la CEI s'engagent à appliquer de façon transparente, dans toute la mesure possible, les Normes internationales de la CEI dans leurs normes nationales et régionales. Toute divergence entre la norme de la CEI et la norme nationale ou régionale correspondante doit être indiquée en termes clairs dans cette dernière.
- 5) La CEI n'a fixé aucune procédure concernant le marquage comme indication d'approbation et sa responsabilité n'est pas engagée quand un matériel est déclaré conforme à l'une de ses normes.
- 6) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. La CEI ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et de ne pas avoir signalé leur existence.

<https://standardsitch.org/standard/iec/iec61821-2002>
La Norme internationale CEI 61821 a été établie par le comité d'études 97 de la CEI:
Installations électriques pour l'éclairage et le balisage des aérodromes.

Le texte anglais de cette norme est basé sur le document 97/77/FDIS. Le rapport de vote 97/84/RVD donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette norme.

La version française de cette norme n'a pas été soumise au vote.

Cette publication a été rédigée selon les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Le comité a décidé que cette publication reste valable jusqu'en 2006. A cette date, selon décision préalable du comité, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

**ELECTRICAL INSTALLATIONS FOR LIGHTING
AND BEACONING OF AERODROMES –
MAINTENANCE OF AERONAUTICAL GROUND LIGHTING
CONSTANT CURRENT SERIES CIRCUITS**

FOREWORD

- 1) The IEC (International Electrotechnical Commission) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of the IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, the IEC publishes International Standards. Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. The IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of the IEC on technical matters express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested National Committees.
- 3) The documents produced have the form of recommendations for international use and are published in the form of standards, technical specifications, technical reports or guides and they are accepted by the National Committees in that sense.
- 4) In order to promote international unification, IEC National Committees undertake to apply IEC International Standards transparently to the maximum extent possible in their national and regional standards. Any divergence between the IEC Standard and the corresponding national or regional standard shall be clearly indicated in the latter.
- 5) The IEC provides no marking procedure to indicate its approval and cannot be rendered responsible for any equipment declared to be in conformity with one of its standards.
- 6) Attention is drawn to the possibility that some of the elements of this International Standard may be the subject of patent rights. The IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

<https://www.iec.ch/standards/development/review/IEC%2061821-1-2002.pdf>
International Standard IEC 61821-1 has been prepared by IEC technical committee 97:2002
Electrical installations for lighting and beaconing of aerodromes.

The text of this standard is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
97/77/FDIS	97/84/RVD

Full information on the voting for the approval of this standard can be found in the report on voting indicated in the above table.

This publication has been drafted in accordance with the ISO/IEC Directives, Part 3.

The committee has decided that the contents of this publication will remain unchanged until 2006. At this date, the publication will be

- reconfirmed;
- withdrawn;
- replaced by a revised edition, or
- amended.

INTRODUCTION

La présente Norme internationale contient les prescriptions relatives à la gestion, à la sécurité et les procédures particulières applicables à la maintenance des circuits série à courant constant destinés au balisage aéronautique au sol. Elle tient compte des normes nationales existantes ainsi que des exigences et des pratiques spécifiques à ce domaine. Les activités de maintenance sont indispensables d'une part pour assurer une continuité dans l'adéquation aux prescriptions opérationnelles des circuits série à courant constant pour le balisage au sol des aérodromes, d'autre part pour réduire au maximum les cas de défaillances opérationnelles.

La conformité avec la présente Norme internationale peut être démontrée en apportant la preuve aux autorités compétentes que les exigences stipulées dans cette norme sont bien respectées et que, par conséquence, le ou les objectifs contractuels ont bien été remplis.

NOTE Parmi les autorités compétentes, on peut citer:

- les services de licence et de certification;
- les instances de contrôle de la sécurité;
- les organismes notifiés pour les directives européennes ou internationales;
- les organismes nationaux de normalisation.

<https://standards.iteh.ai/standard/iec/06bd40e4-d563-4f67-b89b-639659ec0cc5/iec-61821-2002>

INTRODUCTION

This International Standard contains the management, safety and procedural requirements specific to the maintenance of an aeronautical ground lighting (AGL) constant current series circuit and has taken into consideration existing national standards, requirements and practices. The maintenance activities are required to ensure that the AGL constant current series circuit continues to meet the operational requirements and minimise the occurrence of operational failures.

To conform to this International Standard it should be demonstrated to the relevant bodies that the requirements have been satisfied and therefore that the clause objective(s) has(have) been met.

NOTE Examples of relevant bodies would include the following:

- certification and licensing authorities;
- safety regulators;
- notified bodies for international or European directives;
- national standards bodies.



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES POUR L'ÉCLAIRAGE ET LE BALISAGE DES AÉRODROMES – MAINTENANCE DES CIRCUITS SÉRIE À COURANT CONSTANT POUR LE BALISAGE AÉRONAUTIQUE AU SOL

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale s'applique à la maintenance des circuits série à courant constant pour le balisage aéronautique au sol.

Cette norme internationale

- couvre les circuits série à courant constant pour le balisage aéronautique installé dans les aérodromes et les héliports;
- traite de la façon de fournir les prescriptions en matière de sécurité pour la maintenance des circuits série à courant constant pour le balisage aéronautique au sol. L'existence d'une diversité de circuits série à courant constant pour balisage aéronautique au sol, possédant des caractéristiques et des paramètres différents d'un circuit à l'autre, est admise;
- concerne principalement la sécurité des personnes et spécifie les règles et les principes fondamentaux reliés à la maintenance des circuits série à courant constant pour le balisage aéronautique au sol;
- ne s'applique pas aux circuits série primaires pour le balisage aéronautique au sol alimentés directement à partir d'une source à tension constante provenant du secteur;
- ne s'applique pas à l'éclairage public des rues ou des routes, ou à toute autre installation requérant l'utilisation de circuits série à courant constant.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

CEI 60903:1988, *Spécification pour gants et moufles en matériaux isolants pour travaux électriques*

CEI/TS 62143, – *Installations électriques pour l'éclairage et le balisage des aérodromes – Systèmes de balisage aéronautique au sol – Lignes directrices pour l'établissement d'une méthodologie pour le cycle de vie de sécurité*¹⁾

Guide ISO/IEC 51:1999, *Aspects liés à la sécurité – Principes directeurs pour les inclure dans les normes*

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

¹⁾ To be published.

ELECTRICAL INSTALLATIONS FOR LIGHTING AND BEACONING OF AERODROMES – MAINTENANCE OF AERONAUTICAL GROUND LIGHTING CONSTANT CURRENT SERIES CIRCUITS

1 Scope

This International Standard applies to the maintenance of AGL constant current series circuits.

This International Standard

- covers constant current series circuits for AGL installed at aerodromes and heliports;
- concentrates on providing the safety requirements for the maintenance of an AGL constant current series circuit. It is recognised that AGL constant current series circuits of different design characteristics and parameters are in existence;
- is mainly concerned with safety to persons by specifying the rules and fundamental principles for the maintenance of AGL constant current series circuits;
- is not intended to apply to AGL primary series circuits supplied directly from a mains constant voltage source;
- is not intended to be used for public street lighting, roadway lighting or any other installation requiring the use of constant current series circuits.

2 Normative references

The following referenced documents are indispensable for the application of this document. For dated references, only the edition cited applies. For undated references, the latest edition of the referenced document (including any amendments) applies.

IEC 60903:1988, *Specification for gloves and mitts of insulating material for live working*

IEC/TS 62143, – *Electrical installations for the lighting and beaconing of aerodromes – Aeronautical ground lighting systems – Guidelines for the development of a safety life-cycle methodology*¹⁾

IEC/ISO Guide 51:1999, *Safety aspects – Guidelines for their inclusion in standards*

3 Definitions

For the purpose of this International Standard the following definitions apply.

¹⁾ To be published.

3.1

administration de l'aérodrome

organisme responsable de la protection et de la sécurité des personnes et de l'exploitation ainsi que des installations aériennes d'un aérodrome

3.2

circuit série à courant constant pour le balisage aéronautique au sol

équipement configuré comme un circuit électrique conçu pour produire et fonctionner avec un courant constant, sans lien avec les variations de charge spécifiées, afin de produire un éclairage spécifique à des fins aéronautiques

3.3

opérateur du balisage aéronautique au sol

personne responsable du contrôle du balisage aéronautique au sol permettant aux aéronefs de se déplacer en toute sécurité

3.4

écrêteau d'avertissement

écrêteau de sécurité non métallique fixé à un équipement et véhiculant un avertissement contre toute interférence avec cet équipement

3.5

régulateur à courant constant

appareil produisant un courant de sortie à une valeur efficace constante indépendamment des variations de la charge du circuit série à courant constant, de la tension d'entrée et des conditions de fonctionnement spécifiées

3.6

sous-traitant

organisme ou personne(s) ayant reçu une demande écrite pour la fourniture d'un service ou la réalisation de travaux spécifiques

3.7

hors tension

libre de toute connexion électrique à une source de différence de potentiel et de toute charge électrique; dont le potentiel n'est pas différent de celui de la terre

3.8

mis(e) à la terre

connecté(e) à la masse générale de la terre de sorte à pouvoir assurer en permanence une décharge d'énergie électrique immédiate sans causer de dommages

3.9

équipement électrique

tout équipement utilisé, destiné à être utilisé, ou installé pour servir à générer, fournir, transmettre, transformer, corriger, convertir, passer en conduction, distribuer, contrôler, entreposer, mesurer ou utiliser de l'énergie électrique

3.10

dommage

blessure physique ou atteinte à la santé affectant des personnes soit directement, soit indirectement, résultant d'un dégât causé aux biens ou à l'environnement.

[ISO/IEC Guide 51, 3.3, modifié]

3.1**aerodrome authority**

organisation accountable for the safety and security of persons, aircraft operations and facilities at an aerodrome

3.2**AGL constant current series circuit**

apparatus configured as an electrical circuit designed to produce and operate with a constant current, independent of specified load variations, in order to provide a specified light for aeronautical purposes

3.3**AGL operator**

person responsible for the control of the AGL to permit the safe movement of aircraft

3.4**caution sign**

non-metallic safety sign attached to equipment conveying a warning against interference with such equipment

3.5**constant current regulator (CCR)**

apparatus which produces a current output at a constant r.m.s. value independent of variations in the constant current series circuit load, input voltage and service conditions as specified

3.6**contractor**

organisation or person(s) given a written order to provide a service or undertake specified work

3.7**dead**

free from any electrical connection to a source of potential difference and from electric charge; not having a potential different from that of the earth

<https://standards.iteh.iat.org/standards/iec/96bd40e4-d563-4f67-b89b-639659ec0cc5/iec-61821-2002>

3.8**earthing**

connected to the general mass of earth in such a manner as to ensure at all times an immediate discharge of electrical energy without harm

3.9**electrical equipment**

anything used, intended to be used or installed for use, to generate, provide, transmit, transform, rectify, convert, conduct, distributes, control, store, measure or use electrical energy

3.10**harm**

physical injury or damage to the health of people either directly, or indirectly, as a result of damage to property or to the environment.

[ISO/IEC Guide 51, 3.3, modified]

3.11**phénomène dangereux**

source potentielle de dommage.

NOTE Ce terme comprend le danger sur des personnes et survenant dans un laps de temps très court (feu ou explosion), mais aussi le danger ayant des effets à long terme sur la santé des personnes (dégagement de substances toxiques). Par ailleurs, en français, le terme risque est très souvent employé au lieu de phénomène dangereux (par exemple, risque de choc électrique, risque d'écrasement, risque de coupure, risque toxique, risque d'incendie, risque de noyade).

[ISO/IEC Guide 51, 3.5, modifié]

3.12**événement dangereux**

occurrence ayant des conséquences potentiellement dangereuses et résultant de conditions dangereuses.

3.13**écrêteau de danger**

écrêteau de sécurité non métallique véhiculant un avertissement contre un risque de dommage

3.14**isoler**

déconnecter et séparer l'équipement électrique de la ou des sources normales d'énergie électrique de telle sorte que la déconnexion et la séparation ne représentent aucun danger

3.15**sous tension**

électriquement connecté à une source d'électricité, ou qui a acquis un potentiel électrique par tout autre moyen

3.16**maintenance**

action de diagnostiquer une défaillance d'équipement et de la réparer, ou de l'éviter

3.17**équipement de protection individuel**

équipement utilisé pour protéger les individus contre toute blessure dans leur environnement de travail

NOTE L'équipement de protection individuel englobe notamment des outils spéciaux, des vêtements de protection, des écrans isolants, des harnais de sécurité et des écrêteaux de sécurité

3.18**prouver la mise hors tension**

démontrer, à l'aide d'équipement d'essai, l'absence de tout potentiel électrique susceptible de causer des dommages

3.19**risque**

combinaison de la probabilité d'un dommage et de sa gravité

[ISO/IEC Guide 51, 3.2]

3.20**évaluation des risques**

1. évaluation quantitative systématique de l'ampleur de la menace de blessure induite par l'accumulation de dangers résiduels contrôlés et non résolus;
2. analyse intégrée des dangers inhérents à un produit, un système ou une installation et leur signification à l'intérieur d'un contexte approprié.